

Mettre en œuvre une collaboration avec un professionnel du livre

Retrouvez les fiches
du PREAC Littérature sur
www.auvergnepres-livre-lecture.org

Les éditeurs, les libraires, les organisateurs de manifestations littéraires, les bibliothécaires sont les acteurs incontournables de la chaîne du livre, ayant tous une passion commune pour le livre, la littérature, et pour le travail des auteurs. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et la diffusion des livres, et ils ont aussi une connaissance fine de leur territoire, de leurs publics et de leurs partenaires, ainsi qu'un sens aigu de la transmission.

Ainsi, ils déploient des actions variées à destination des publics, lecteurs ou non-lecteurs, et sont soucieux de s'adapter à leurs attentes et à leurs pratiques culturelles : atelier ou rencontre, découverte des métiers et des pratiques professionnelles, participation à un festival... Ils peuvent être sollicités pour construire des projets autour du livre et de la lecture, ou tout au moins être force de proposition.

Leur intervention dans le cadre d'un projet d'action culturelle ne relève pas forcément de leur activité quotidienne : il s'agit d'un engagement de leur part, d'une prestation spécifique qui doit être préparée, formalisée et rémunérée.

Objectifs et enjeux

- Développer les pratiques de lecture par d'autres approches, pour favoriser l'ouverture à la diversité culturelle et à la compréhension du monde.
- Sensibiliser aux spécificités de la chaîne du livre et aux différents métiers qui la composent.
- Faire découvrir un métier et rendre visible des métiers méconnus (imprimeur, correcteur...).
- Favoriser une fréquentation régulière des lieux de proximité dédiés au livre et à la lecture.
- Contribuer au développement du goût et de l'autonomie du lecteur.

Étapes-clés

- **Choisir, identifier et contacter un professionnel du livre**

Identifier et définir ses objectifs et ses intentions

- Objectifs culturels et professionnels : aborder la diversité des métiers du livre, sensibiliser à l'économie du secteur, à la créativité et à la diversité éditoriale, faire découvrir une œuvre ou une maison d'édition, un genre ou un courant littéraire, comprendre et contribuer à l'organisation

d'un événement, favoriser la fréquentation d'une librairie ou d'une bibliothèque, faire comprendre les enjeux sociaux et sociétaux des industries culturelles (acteurs indépendants, plateformes...)...

- Objectifs de médiation : mobiliser les habitants d'un territoire autour de la création littéraire ou graphique, toucher des publics éloignés de la lecture, favoriser la rencontre directe, développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux économiques et sociaux de l'industrie du livre, encourager et diversifier les pratiques de lecture et d'écriture...

Diagnostiquer

- Établir une cartographie des acteurs du livre du territoire et repérer les dynamiques culturelles existantes entre différentes structures, identifier les spécificités des partenaires et des financeurs potentiels.
- Analyser les réseaux de communication qui peuvent être mis au service du projet ou favoriser sa diffusion/visibilité.
- Mesurer les contraintes géographiques, humaines, temporelles (calendrier éditorial, notamment) et financières de chacun.

Définir et formuler le projet

- Associer les partenaires potentiels dès la conception du projet par une première rencontre pour exposer ses objectifs et s'assurer de l'intérêt du partenaire pour la médiation.

- Clarifier le rôle de chacun et les moyens à mettre en œuvre (humains, matériels et financiers), et informer régulièrement ses partenaires de l'avancée du projet.
- Opérer des choix (de lieu, de durée, de partenaires) en collaboration.
- Établir un rétroplanning intégrant la préparation du projet, sa mise en œuvre, sa communication, la présence des intervenants et la restitution éventuelle.
- Établir un budget prévisionnel en valorisant les prêts et les mises à disposition de moyens. Anticiper les délais administratifs (notamment pour le secteur public). Clarifier en amont avec le(s) partenaire(s) les modalités de facturation et de paiement pour sécuriser les parties prenantes.
- Prévoir les conventions nécessaires.
- Communiquer sur le projet auprès des publics cibles, mais aussi auprès des partenaires.
- Élaborer les critères d'évaluation quantitative et qualitative : fréquentation, retombées presse, évolution du chiffre sur les titres concernés, fidélisation des publics, satisfaction des participants et des partenaires.

 Le livre et l'action culturelle publication d'Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture (2025) recense des exemples concrets de collaboration avec les différents métiers de la chaîne du livre : auteur de l'écrit et illustrateur, éditeur, lecteur-correcteur, imprimeur, papetier, diffuseur, distributeur, libraire, bibliothécaire, organisateur de manifestation littéraire et médiateur de structure associative, privée ou publique.

 S'inscrire dans un dispositif, si nécessaire : le projet peut être envisagé de manière indépendante ou en lien avec des dispositifs existants, comme le [Prix littéraire des lycéens et apprentis](#), [Jeunes en librairie](#), [Les Nuits de la lecture](#), [Le Printemps des poètes](#), [Partir en livre](#), [Dis-moi dix mots...](#)

→ Rémunérer un professionnel du livre

Toute transaction entre structures doit être facturée, après un devis, contrat ou bon de commande émis en amont pour préciser prestation et prix. Pour les structures publiques, il convient de signaler l'obligation du dépôt des factures sur [Chorus Pro](#), plateforme de référence pour la facturation électronique du secteur public à partir de 2026. Émise après l'intervention, la facture doit être demandée par l'organisateur et doit se conformer aux règles de facturation émise par [Entreprendre Service Public](#).

Une fois la facture reçue, l'organisateur procède au règlement selon les modalités indiquées (virement bancaire, chèque, autre moyen précisé). Conserver toutes les factures (émises et reçues) pendant 10 ans, ce sont des pièces comptables obligatoires.

 Les bibliothèques ou manifestations littéraires peuvent contribuer à un projet en mettant un auteur à disposition, en intervenant elles-mêmes sans se faire rémunérer ou en proposant des locaux pour un projet.

Points de vigilance et conseils pratiques

- Toujours tenir compte du calendrier des partenaires : certains planifient un an à l'avance, d'autres au trimestre, au mois ou à la semaine. Prendre connaissance du planning des saisons culturelles des partenaires (pour les médiathèques, le planning est établi par saison, de septembre à juin, en règle générale).
- Un projet d'action culturelle exige rigueur, mais aussi souplesse et adaptation permanente.

→ aller plus loin

- La plupart des [Structures régionales du livre](#) proposent des annuaires de professionnels.
- Annuaires en Auvergne-Rhône-Alpes : [organismes de festivals](#), [librairies](#), [maisons d'édition](#), [bibliothèques](#), [correcteurs](#).
- La FILL développe les [5 étapes pour un projet d'EAC livre et lecture](#) (2020).
- [Guide Projets EAC avec les métiers du livre](#) par le PREAC Spectacle vivant des Pays de la Loire (2024).
- [Méthodologie de montage de projet](#) par le Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre, transposable au livre et à la lecture (2024).
- Le répertoire des acteurs de [Myriade](#), plateforme collaborative pour les projets d'actions culturelles des professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Les [obligations de facturation et les mentions obligatoires](#) par [Entreprendre Service Public](#).
- [Modèle de budget prévisionnel](#) par le ministère de la Culture.